

ple a échappé aux tortures, à la famine, à l'esclavage et à la mort. Notre pays, avec ses richesses incomparables, en proportion de sa population, est un des mieux partagés de l'univers. La Providence nous a été particulièrement tutélaire mais, en nous dispensant ses dons, elle nous a en même temps imposé des responsabilités correspondantes.

J'espère que la Chambre adoptera cette mesure à l'unanimité et montrera ainsi que toute la nation s'unit dans un commun désir de venir en aide, selon ses moyens, à l'humanité.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Bradette, passe à la discussion des articles.)

L'article 1 est adopté.

Sur l'article 2 (Pouvoir relatif à l'exécution de l'Accord).

M. COLDWELL: L'adjoint parlementaire veut-il me dire quelles mesures on a prises pour s'assurer que les denrées soient fournies en quantités suffisantes? Ce sujet a fait l'objet de longues délibérations l'été dernier à la conférence des vivres des Nations Unies. J'aimerais savoir si l'on a pris des mesures pour assurer des disponibilités suffisantes. Je songe tout particulièrement aux discussions qui ont eu lieu au cours de cette conférence sur la nécessité, pour certaines des nations les plus favorisées y compris nous-mêmes et les Etats-Unis, de maintenir pendant quelque temps le régime de rationnement afin d'assurer qu'il y ait suffisamment de vivres pour ces nations auxquelles nous devons venir en aide une fois le conflit terminé.

Les réserves de blé diminuent, de même que nos disponibilités en produits animaux. Ces deux groupes ont-ils cherché à s'entendre sur les moyens d'assurer des approvisionnements suffisants pour faire face aux exigences prévues?

M. CLAXTON: L'accord prévoit que le directeur général, en évaluant les besoins d'approvisionnements devra consulter les autorités des gouvernements membres. En l'occurrence, il s'agit de la commission mixte des vivres, de la commission des transports maritimes et de la commission mixte de la production et des ressources naturelles. Les honorables députés le savent, ces organismes comptent des représentants du Royaume-Uni, des Etats-Unis, et le Canada est le seul autre pays qui fait partie des commissions des vivres, de la production et des ressources.

Ces commissions sont chargées de répartir les approvisionnements de denrées dont il y a pénurie. L'UNRRA sera une des pétitionnaires qui devront s'adresser aux commissions. Ainsi donc, tout l'agencement de l'approvisionnement des services militaires et civils sera étudié en un endroit unique par une seule autorité qui, sans avoir le dernier mot, pourra faire des recommandations auxquelles on se conformera généralement.

L'UNRRA ainsi que les autorités militaires, ont déjà présenté des demandes de secours; l'administration étudie avec les commissions mixtes les sources d'approvisionnement auxquelles il faudra puiser. A mon sens, l'honorable député de Lake-Centre, qui a parlé de l'utilisation des produits agricoles, ne peut avoir de meilleure assurance, car il est évident qu'il existera dans tout l'univers, pendant plusieurs mois après la clôture des hostilités, une pénurie de denrées alimentaires. Je suis convaincu que nos cultivateurs peuvent exploiter leur fermes à plein rendement et être assurés d'un débouché facile.

M. COLDWELL: Voici ce que je voulais dire: le Gouvernement ou, si vous préférez, la Chambre, n'ont-ils pas le devoir d'avertir la population que l'on a besoin actuellement et que l'on aura besoin après la guerre, de grandes quantités de denrées alimentaires, surtout d'aliments protecteurs, viande, produits laitiers et le reste.

M. CLAXTON: Il y a du vrai dans les remarques de l'honorable député de Rose-town-Biggar, mais nous ne savons pas encore si les approvisionnements dureront et nous n'avons encore reçu aucune demande de l'UNRRA ou aucune indication du genre d'approvisionnements qu'elle requerra de nous. Nous pouvons supposer que la denrée requise en plus grandes quantités sera le blé et après cela divers genres de produits alimentaires, et même des aliments protecteurs dont nous aurons peut-être alors un excédent.

M. COLDWELL: N'y a-t-il pas deux points de vue à cet égard? La culture des céréales est plus rapide que l'élevage du bétail et d'aucuns croient que nous pourrions être appelés à fournir des aliments protecteurs pendant que l'Europe cultivera des céréales et se préparera à reconstituer son cheptel. N'y a-t-il pas deux points de vue à cet égard?

L'hon. M. STIRLING: Il n'y a qu'un point de vue, monsieur le président, et c'est qu'il est six heures.

M. COLDWELL: Cela m'avait échappé.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)